

Ce lundi 24 mars 2025, lors de l'ouverture au matin, les agents ont repéré un « drone pris au piège » dans les filets de la cour de promenades... Sa localisation entre 2 cellules, bien connues et identifiées pour se trouver au cœur de trafics, laisse peu de doute quant aux commanditaires... ! De même, les dégradations volontaires du filet de la semaine dernière étaient certainement un préalable à cette manœuvre illicite et préméditée !

Malheureusement, cette 1ère pour notre structure, vient démontrer que les trafics sont bien réels en établissement pénitentiaire quelle que soit sa taille ! D'où l'importance du profilage des détenus et l'affectation des détenus sur des structures adaptées aux types de profils de ces usagers contraints... !

Le drone a donc été récupéré mais sans sa précieuse cargaison... La livraison est sans doute malheureusement arrivée jusqu'aux destinataires cibles...

« Une attention et une vigilance toutes particulières vont devoir être assurées désormais à ce niveau aussi..., et le brouillage devient par ces faits lui aussi une nécessité ! »

L'UFAP UNSa Justice espère que les signalements faits auprès des autorités judiciaires permettront de retrouver les auteurs de ce délit et d'engager des poursuites qui sanctionneront fermement et de manière dissuasive ces infractions !

Le bureau local UFAP de Charleville- Mézières félicite les agents pour leur vigilance, et la découverte du drone au petit matin avant la mise en place des promenades.

L'UFAP UNSa Justice demande à l'administration qu'elle mette des solutions technologiques en œuvre pour lutter contre ce fléau, dans des délais qui ne relèguent pas cette mise à jour de nos moyens aux calendes grecques !